

**Déclaration du Tchad sur les mesures visant à éliminer le terrorisme international (6<sup>e</sup> commission).**

(Mercredi, le 04 octobre 2017)

Monsieur le président,

Comme mes prédécesseurs, je vous félicite, ainsi que les autres membres du bureau, pour votre élection.

Mon pays souscrit aux déclarations faites par les représentants de L'Iran et de l'Algérie, respectivement, aux noms du Mouvement des pays non-alignés et du groupe africain.

Néanmoins, je voudrais faire une déclaration à titre national.

Monsieur le président,

Le terrorisme et l'extrémisme violent constituent assurément l'un des pires fléaux de notre époque. Le terrorisme ne connaît ni frontière, ni couleur, ni religion, et aucun pays ne peut prétendre être à l'abri de ce phénomène. Ce mal commun constitue une véritable menace à la paix et à la sécurité mondiales, ainsi qu'un frein au développement socio-économique.

Raison pour laquelle mon pays s'est engagé, résolument, à le combattre, sous toutes ses formes, où qu'il soit.

C'est pourquoi nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général sur les mesures visant à éliminer le terrorisme, notamment la création d'un nouveau bureau des Nations Unies de lutte contre ce phénomène.

En effet, malgré l'immensité de son territoire, le Tchad fait des efforts pour assurer la sécurité à l'intérieur de ses frontières. De concert avec ses voisins, il a créé des forces mixtes opérant des patrouilles conjointes pour dissuader les criminels de tous genres.

Aussi, bien qu'il n'y ait pas de l'extrémisme violent au Tchad, le gouvernement a associé toutes les couches sociales dans la prévention, en particulier les leaders religieux et traditionnels, à travers des campagnes de sensibilisation contre le terrorisme.

Hors de ses frontières, le Tchad porte une attention particulière à la sécurité régionale. C'est ainsi qu'il a engagé son armée sur plusieurs théâtres, notamment au Mali où il a un fort contingent au sein de la MINUSMA, dans la région du Lac-Tchad à travers la Force Mixte Multinationale et à travers sa forte implication dans le processus de mise en place de la Force Conjointe du G5-Sahel.

Des initiatives qui méritent d'être encouragées par la communauté internationale. A ce niveau, l'ONU dont la responsabilité première est de préserver la paix et la sécurité mondiale, doit accompagner ces efforts par un appui multiforme.

Cependant, la lutte contre le terrorisme ne doit pas seulement se limiter à l'action militaire. Pour éradiquer ce phénomène, étroitement lié à celui des combattants étrangers, il faut s'attaquer à ses causes profondes.

En Afrique l'émergence du terrorisme et de l'extrémisme violent est alimentée par la pauvreté et la misère des populations en général et le chômage des jeunes en particulier, qui sont des proies faciles pour les groupes terroristes.

Pour freiner ces pratiques qui menacent dangereusement la sécurité du continent, il importe que la Communauté internationale soutienne les projets et programmes de développement initiés en faveur de la jeunesse africaine. Un accent particulier doit être mis sur la lutte contre la pauvreté à travers des projets porteurs pour créer des emplois aux jeunes. Pour stopper la ruée des jeunes vers cette pratique dangereuse, il serait ingénieux d'appuyer les projets et programmes de développement initiés dans le cadre de différentes stratégies pour le Développement du Sahel

S'agissant des conflits armés qui secouent le monde, le Conseil de sécurité des Nations Unies est interpellé pour trouver les voies et moyens pouvant permettre de les résoudre.

Une réflexion profonde sur ces questions, dans un cadre concerté à l'échelle de la planète, en tenant compte de la diversité et de la complexité de nos sociétés modernes, pourrait aider à mieux cerner les causes profondes de la menace et à prévenir l'extrémisme violent.

C'est pourquoi, tout en réaffirmant la nécessité de mener une guerre sans merci à l'extrémisme et au terrorisme sous toutes ses formes, nous pensons que la mise en application des différentes résolutions votées dans ce sens, permettront de répondre à ce souci et aux défis que pose le terrorisme en général, et le phénomène des combattants étrangers en particulier.

Le Tchad estime que la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière doit passer, nécessairement, par un renforcement de la coopération et de la coordination des actions entre les Etats, et l'appui technique et financier nécessaire, aux mécanismes mis en place par les espaces communautaires.

Tout en réaffirmant son engagement dans la lutte contre le terrorisme, le Tchad fonde son espoir sur le nouveau bureau des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme, en coopération avec les mécanismes existants, y compris l'Union africaine et les entités sous régionales, pour vaincre ce mal qui endeuille chaque jour des paisibles familles dans le monde.

Je vous remercie !